

OFFRE D'EMPLOI - N°206

L'Association Tutélaire d'Ille-et-Vilaine exerçant plus de 3 000 mesures de protection et d'accompagnement auprès de personnes vulnérables, recrute :

► Un(e) Délégué(e) Mesure d'Accompagnement Social personnalisé

Dans ce cadre, vous exercerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les mandats qui vous seront confiés par délégation. Vous agirez dans l'intérêt de personnes adultes souhaitant être accompagnées vers un retour à l'autonomie de gestion de leur(s) prestations(s) sociale(s).

VOS MISSIONS :

Sous l'autorité du Responsable de Secteur et au sein d'une équipe, vous :

- Exercez les mesures MASP qui vous sont confiées ;
- Assurez la gestion des prestations sociales et oeuvrez au retour à l'autonomie de gestion de chacune des personnes accompagnées ;
- Agissez auprès de la personne accompagnée dans le respect des valeurs associatives et du projet de service ;
- Participez pleinement à la vie de l'équipe pluridisciplinaire que vous intégrez
- Inscrivez votre intervention dans le cadre des procédures et des contrôles internes ;
- Participez à la démarche qualité en cours.

→ VOTRE PROFIL :

- Vous connaissez le dispositif d'accompagnement social personnalisé des personnes majeures ou avez l'expérience d'accompagnement social ou budgétaire au sein d'une structure médico-sociale.
- Vous connaissez les dispositifs et droits sociaux mobilisables au regard des situations individuelles de chaque personne accompagnée ou avez la volonté de les maîtriser
- Vous souhaitez contribuer à la valorisation des capacités d'autonomie de chacun, dans le respect de son projet de vie
- Vous maîtrisez les techniques de gestion pour autrui.
- Vous êtes rigoureux (se) et motivé(e) par le travail en équipe.
- Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont reconnues.

POSTE À POURVOIR EN CDI dès que possible

Poste à temps partiel 80 % (soit 28 heures) évolutif, poste basé à Vern sur Seiche

Niveau de qualification attendu : Formation de travailleur social ou juridique – CNC Souhaité

Conditions salariales : Selon accord d'entreprise Permis B obligatoire - Avantages Sociaux : Chèques déjeuners-mutuelle- véhicule de service- télétravail accessible sous conditions d'ancienneté.

Merci d'adresser votre CV avec la référence de l'annonce et votre lettre de motivation, ainsi que la copie de vos diplômes, à l'adresse ci-après :

ASSOCIATION TUTÉLAIRE D'ILLE-ET-VILAINE

Service des Ressources Humaines

63 AVENUE DE ROCHESTER - CS 40613 - 35706 RENNES CEDEX 7

atirecrutement@ati35.asso.fr